



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

TREIZIÈME ANNÉE. — 1885

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

—
1886

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SÉANCE DU 7 AVRIL 1885

PRÉSIDENCE DE M. GUIGNARD.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Feuille des jeunes naturalistes n° 174 de 15^{me} année ;

Compte-rendu des séances de la Société royale de botanique de Belgique, (14 février et 13 mars) ;

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône et Loire, 4^{me} fascicule du tome II contenant une notice sur les *plantes adventives du Creuzot* par M. Quincy ;

Bulletin of Torrey botanical Club n° 1 et 2 ;

The agricultural Grasses of the United States by Georges Vasey. Cet ouvrage, accompagné de planches bien faites et d'analyses chimiques des Graminées par Clifford Richardson, a été publié par le département of agriculture à Washington, 1884. Sous le nom de *American Grasses*, l'auteur décrit non-seulement les Graminées indigènes mais encore les espèces européennes et asiatiques introduites aux États-Unis d'Amérique.

COMMUNICATIONS.

M. SAINT-LAGER offre à la Société, de la part de M. le docteur Ant. Magnin un ouvrage intitulé « *Claret de la Tourette, sa vie, ses travaux et ses recherches sur les Lichens du Lyonnais* » et présente une analyse du travail de notre Collègue.

Claret de la Tourette (Marc-Antoine-Louis) est né à Lyon en 1729. Son père Jacques-Annibal Claret de Fleurieu (Lyon, 1692-1776) était président de la Cour des monnaies, prévôt des marchands et secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon pour la Classe des belles-lettres.

Après avoir rempli pendant vingt ans la fonction de conseiller à la Cour des monnaies, Marc-Antoine Claret de la Tourrette se démit de sa charge pour se livrer entièrement à des études d'histoire naturelle et particulièrement à des recherches botaniques. De concert avec l'abbé Rozier, il fonda, en 1763, le Jardin botanique de l'École vétérinaire et, en 1766, une pépinière d'arbres et d'arbustes exotiques dans le parc de 900 bichérées entourant son château de la Tourrette à Eveux près l'Arbresle (Rhône), puis un autre jardin botanique dans sa propriété des Chazeaux située sur le coteau de Fourvières à Lyon. Dans le but d'enrichir ses collections il fit de nombreux voyages non-seulement dans les montagnes du Lyonnais, du Forez, du Pilat, du Bugey, du Jura et du Dauphiné, mais encore en Italie, en Sicile et en Angleterre. Les plus fructueuses de ses excursions, sous le rapport botanique, furent celles qu'il fit, en 1767, au Pilat et en 1768 à la Grande Chartreuse en compagnie de J.-J. Rousseau.

Les observations faites pendant la première de ces excursions ont été publiées en 1770 dans un ouvrage intitulé : « *Voyage au Mont-Pila, suivi d'un catalogue raisonné des plantes qui s'y trouvent.* » La topographie, la végétation et la géologie du mont Pilat sont si connues aujourd'hui qu'il est nécessaire de se reporter par la pensée à l'état arriéré des connaissances en histoire naturelle au siècle dernier pour comprendre l'intérêt considérable de cette œuvre et la grande renommée qu'elle valut à son auteur. On ne sera point surpris, dès lors, que Gilibert ait pu dire que « dans la relation de son voyage au mont Pilat, Claret de la Tourrette se montre tour à tour physicien éclairé, minéralogiste habile, zoologiste profond et grand botaniste. » Il est certain que le jugement de Gilibert fut ratifié par tous les contemporains et que la publication du *Voyage au Mont-Pila* plaça au premier rang des naturalistes français l'éminent observateur déjà honorablement connu dans le monde savant par ses *Démonstrations élémentaires de botanique* (1).

(1) *Les démonstrations élémentaires de botanique* par Claret de la Tourrette et l'abbé Rozier (Lyon, 1766) devinrent promptement un ouvrage classique et le succès fut tel que les auteurs durent publier une seconde édition en 1773. Jean-Emmanuel Gilibert fit paraître une troisième édition augmentée en 1773, puis une quatrième avec de nouveaux accroissements en 1796.

De 1767 jusqu'à sa mort en 1793, La Tourrette prit, en qualité de secrétaire pour la classe des sciences, une part active aux travaux de l'Académie de Lyon. C'est grâce à son intelligente initiative que furent institués plusieurs concours qui donnèrent lieu à d'importantes recherches scientifiques et à des productions littéraires fort remarquables. Voltaire, quoique assez sceptique à l'égard de l'utilité des Académies de province, tenait en grande estime l'Académie de Lyon à laquelle il appartenait, à titre d'associé. Il vint même exprès dans notre Ville afin d'assister à une de ses séances et il y fut reçu au milieu d'acclamations enthousiastes qui se reproduisirent les jours suivants avec plus d'éclat encore au théâtre. Vivement touché de l'accueil de nos compatriotes, il eut d'abord l'intention de venir résider au voisinage de notre Ville, mais il ne tarda pas à y renoncer par suite des mauvaises dispositions manifestées à son égard par le cardinal de Tencin, alors archevêque de Lyon. Toutefois, il ne cessa d'entretenir avec le secrétaire de l'Académie une correspondance qui témoigne du bon souvenir qu'il garda toujours de la magnifique réception à lui faite par nos concitoyens et de sa sympathie particulière pour Claret de la Tourrette.

Outre l'amitié de Voltaire, notre compatriote avait encore su gagner celle de J.-J. Rousseau et, par un rare privilège, il parvint à la conserver. En outre, il fut en relation avec les naturalistes les plus célèbres de la seconde moitié du XVIII^e siècle et particulièrement avec Linné, Haller, de Jussieu, Adanson, Villars, Pourret, La Peyrouse, Thouin, De Bournon et Hoffmann, ainsi que le prouvent les notes manuscrites trouvées par M. Magnin dans son herbier.

Cet herbier est un des plus considérables parmi ceux qui ont été formés au dernier siècle : en effet, suivant Gilibert qui a eu souvent occasion de l'examiner, il ne contenait pas moins de sept mille espèces. Il est aussi un des plus intéressants à cause des indications qu'on y trouve relativement aux localités, aux stations et aux diverses conditions d'habitat des plantes. Mieux qu'aucun de ses contemporains, La Tourrette avait compris combien il est important de noter avec soin toutes les circonstances qui peuvent exercer une influence sur la distribution géographique des espèces végétales.

Grâce aux nombreux matériaux d'étude qu'il avait ainsi amassés, la Tourrette était décidé à composer une Flore de la

région lyonnaise. Malheureusement il fut surpris par la mort avant d'avoir pu mettre la dernière main à son œuvre. Déjà en 1785, cédant aux sollicitations de Gilibert, il avait consenti à publier sous le titre de *Chloris lugdunensis* une énumération des plantes de la Flore lyonnaise.

La seconde édition de cet ouvrage, dont Gilibert vit le manuscrit à l'époque du siège de Lyon en 1793, contenait 500 espèces de plus que la première. Ce manuscrit a sans doute été d'un grand secours à Gilibert pour la composition de son *Histoire des plantes d'Europe*. Nous savons d'ailleurs que La Tourrette s'était chargé de la partie lichénologique de l'ouvrage de Gilibert, car celui-ci dit dans le troisième volume : « à la suite des Algues, nous ajoutons l'énumération méthodique des Lichens de la région lyonnaise, telle que notre savant ami La Tourrette l'avait rédigée pour la seconde édition du *Systema plantarum Europae*. »

M. Magnin a pensé avec raison que les travaux lichénologiques de La Tourrette n'ont pas été appréciés à leur véritable valeur et il a pris à tâche de faire ressortir leur importance. A cet effet, il a non-seulement cité, en les accompagnant de commentaires, les espèces et variétés mentionnées dans le *Chloris lugdunensis* et dans l'*Enumeratio Lichenum*, mais encore il a soumis à une révision attentive tous les échantillons de l'herbier de notre illustre compatriote et il a établi une concordance exacte de la nomenclature dont s'est servi La Tourrette à la suite de Dillenius, Vaillant, Micheli, Linné, Haller, Scopoli, Weber et Hoffmann avec celle qui est actuellement en usage depuis la réforme apportée au langage lichénologique par Acharius et ses continuateurs Persoon, Fries, Schaerer, Flotow, Koerber et Nylander. Les législateurs qui se sont efforcés de faire prévaloir la doctrine d'après laquelle les noms de plantes doivent être fidèlement conservés dans la forme qui leur a été donnée par le fondateur de la nomenclature binaire ou par les inventeurs d'espèces non connues au temps de Linné, n'ont pas compris que leur proposition, fort contestable en ce qui concerne les Phanérogames, est tout à fait inadmissible lorsqu'il s'agit des Cryptogames dont la connaissance a fait de grands progrès à notre époque. Si l'on compare les dénominations des Lichens, des Mousses, des Algues et des Champignons dans le *Species plantarum* de Linné avec celles qu'on emploie aujourd'hui, on

reconnaîtra aussitôt que le prétendu dogme de la *fixité des noms* est, en fait, une erreur historique et serait, en droit, la négation du progrès et un vain défi jeté à la liberté indomptable de l'esprit humain. On verra, par exemple, que le genre unique, *Lichen* de Linné, a été découpé, sans aucun scrupule, en 209 genres, la plupart très légitimes, dans l'ouvrage classique *Parerga lichenologica* de Koerber. Les 15 genres de Muscinées, admis par Linné, ont été transformés dans le *Synopsis muscorum europaeorum* de Schimper en une légion de 160 genres. Les algologues et mycologues, estimant avec raison que le langage doit se perfectionner à mesure que la science progresse, se sont aussi donné libre carrière dans le choix des expressions de leur nomenclature. De ce mouvement incessant qui pousse les botanistes à l'analyse de plus en plus minutieuse des formes végétales, il résulte nécessairement que le langage éprouve une perpétuelle évolution, de sorte que pour comprendre les écrits des anciens botanistes nous sommes obligés de les traduire.

Cette nécessité s'est imposée à M. Magnin quand il a voulu mettre à profit les nombreux matériaux laissés par La Tourrette pour la connaissance des Lichens de la région lyonnaise. Au lieu de perdre son temps en récriminations inutiles contre l'audace des novateurs qui, sans respect pour les droits sacrés de la priorité, se permettent de changer les dénominations en usage, il s'est mis bravement à l'œuvre et examinant chacun des échantillons de l'herbier de notre compatriote, il a mis le nom moderne en regard de celui que portait l'étiquette. Du reste, il a eu soin de conserver fidèlement toutes les observations morphologiques ainsi que les indications géographiques en les accompagnant de commentaires qui les expliquent et les redressent quand il est nécessaire.

A l'aide de nombreuses citations, M. Magnin démontre que plusieurs observations faites par La Tourrette ont servi à enrichir l'*Histoire des plantes du Dauphiné* par Villars et surtout l'ouvrage publié par Hoffmann sous le titre de *Plantae lichenosae*.

Ces deux éminents botanistes ont d'ailleurs, en maint passage de leurs écrits, rendu pleine justice au zèle et à la sagacité de notre compatriote. Toutefois il est regrettable que La Tourrette, trop peu soucieux de sa réputation scientifique, ait laissé à d'autres le soin de faire connaître ses découvertes, de décrire les nouvelles espèces qu'il avait su distinguer et de publier les

nombreux faits de Géographie botanique dont on trouve la mention dans ses notes manuscrites. A l'égard de ces derniers nous devons ajouter que nous n'avons pas seulement en vue l'histoire des Lichens dont M. Magnin s'est exclusivement occupé dans ses *Commentaires*, mais encore celle des Phanérogames pour la connaissance de laquelle La Tourrette avait amassé des matériaux considérables que Gilibert, Mouton-Fontenille, Balbis, Cariot, ont largement utilisés dans la composition de leurs ouvrages. Il serait intéressant de faire pour cette importante partie du règne végétal un travail pareil à celui que M. Magnin a si heureusement accompli pour les Lichens et de rendre à leur auteur une multitude de découvertes phytostatiques tombées aujourd'hui dans le domaine public. Hélas ! cette restitution est fort difficile actuellement, car on a eu la malheureuse idée de répartir dans l'herbier général du Conservatoire botanique de Lyon toutes les espèces phanérogames des collections de La Tourrette. Pourquoi n'a-t-on pas fusionné aussi les Lichens ? parce que, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, la nomenclature lichénologique employée par La Tourrette était inintelligible pour les conservateurs de l'herbier. C'est précisément à cette difficulté d'interprétation que nous devons l'excellent *Commentaire* de M. Magnin.

En attendant que quelqu'un ait la patience de compléter l'histoire des travaux de Claret de la Tourrette, les botanistes lyonnais doivent savoir gré à M. Magnin d'être parvenu à retrouver les titres quelque peu oubliés de l'un de leurs plus glorieux ancêtres.

M. THERRY montre un *Peziza calycioides* développé à l'intérieur d'un rameau de Saule Marceau creusé par des larves d'insectes. Cet échantillon lui a été adressé par notre collègue M. Richard, de Grenoble.

M. GUICHARD annonce à la Société que la *Fritillaria meleagris* est actuellement en pleine floraison à Tassin.

M. BOULLU, en réponse à une question qui lui est adressée sur l'origine de la Fritillaire à Tassin, dit que c'est à tort qu'on attribue à l'abbé Cariot l'introduction de cette Liliacée dans la susdite localité. En 1863, un an après son installation à Tassin, l'abbé Cariot s'était fait envoyer du Bugey des échantillons de Fritillaire pour les cultiver dans le jardin de la cure. Un jar-

dinier à qui il la montra comme une rareté, lui dit avoir toujours vu cette plante dans le pré de M. Gantin où il avait coutume dès son enfance d'en cueillir des bouquets au printemps.

Quelques jours après M. Boullu alla avec l'abbé Cariot dans ladite prairie et trouva encore quelques pieds de Fritillaire en bon état. Depuis cette époque il l'a revue chaque année, parfois à fleur blanche, et même à deux fleurs placées dos à dos au sommet de la hampe. La date de l'introduction à Tassin de cette Liliacée est donc complètement inconnue.

Il n'est d'ailleurs pas permis de supposer qu'elle a pu être amenée par un cours d'eau dans la prairie où elle existe actuellement sur un espace assez restreint, car jamais elle n'a été observée en amont ni même ailleurs dans le pays.

SÉANCE DU 21 AVRIL 1885.

PRÉSIDENTE DE M. GUIGNARD.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Revue mycologique n° 26, 1885.

Bulletin de la Société botanique de France, 2^e série, tome VII, n° 2, contenant un article de M. J. Vallot : *Sur les plantes rares ou critiques de Cauterets* ; parmi celles-ci on remarque *Thalictrum alpinum*, *Draba pyrenaica* et *incana*, *Lychnis coronaria*, *Alsine cerastifolia*, *Saxifraga mixta*, *Galium decolorans*, *Cirsium glabrum*, *Picris pyrenaica*, *Rumex Friesianus* et *amplexicaulis*, *Trisetum agrostideum*. — Note sur le *Leucoium Hernandezii*, forme du *L. aestivum*, par M. Rouy. — Discussion entre M. Rouy et M. Malinvaud, au sujet de la présence, en France, de la forme *nebrodensis* du *Melica ciliata*. — *Plantes anormales de Cauterets*, par M. J. Vallot.

COMMUNICATIONS.

M. le docteur GUILLAUD présente des échantillons de *Lathraea squamaria* récoltés près de Crémieu par notre collègue, M. Sylvain Guichard.